

mFinance France

RAPPORT FINANCIER ANNUEL au 31 décembre 2015

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 500.000 €
Siège social : 23 rue de la Paix – 3 place de l'Opéra - 75002 Paris
449 370 584 RCS Paris

mFinance France

RAPPORT FINANCIER ANNUEL au 31 décembre 2015

Sommaire

1/	Rapports annuels	
	1. Rapport de gestion.....	3
	2. Rapport du président du conseil de surveillance sur les procédures de contrôle interne.....	9
2/	Comptes annuels 2015	
	1. Bilan	16
	2. Compte de résultat.....	18
	3. Annexe.....	20
3/	Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2015	41
4/	Montant des honoraires versés au commissaire aux comptes	43
5/	Attestation du responsable du rapport financier annuel	44

mFinance France

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 500.000 €
Siège social : 23 rue de la Paix – 3 place de l'Opéra – 75002 Paris
449 370 584 RCS Paris

Rapport de gestion

(Exercice social clos le 31 décembre 2015)

Cher Actionnaires,

En application des dispositions du Code de commerce et des statuts de la Société, le présent rapport a été établi pour vous rendre compte de la situation de la Société et de son activité au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition.

Vous trouverez annexés au présent rapport de gestion, le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice ainsi que le tableau des résultats financiers de la Société aux cours des cinq derniers exercices visé par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

Par ailleurs, le commissaire aux comptes vous rendra compte, dans son rapport sur les comptes de l'exercice écoulé, de l'exécution de sa mission.

1. Activités de la société

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La principale activité de la Société est l'émission d'emprunts obligataires et la mise à disposition des fonds empruntés auprès de sa société mère.

Au cours de l'année 2015, la Société n'a pas procédé à l'émission d'emprunts obligataires.

L'emprunt obligataire de la première tranche EUR a été remboursé pour 500.000.000 € de valeur nominale. Dans le même temps mFinance France a été remboursée d'un prêt pour 497.770.000 €.

Suite à l'abandon de la parité EUR/CHF, la Société subit des pertes qui sont occasionnées principalement sur la réévaluation du CHF.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2015 a décidé de modifier le mode de gestion et d'administration de la société en adoptant la formule à directoire et conseil de surveillance en lieu et place de la formule à conseil d'administration mise en place lors de la constitution de la société. Un directoire composé de deux membres,

Monsieur Oliver Koepke et Madame Marie-Claire Ouziel, a été nommé par le conseil de surveillance du 16 décembre 2015, Monsieur Oliver Koepke ayant été nommé président du directoire. Le conseil de surveillance est pour sa part composé de trois membres, Monsieur Karol Prażmo, président, Monsieur Wojciech Chmielewski, vice-président et Monsieur Paweł Szczepaniak.

En outre, à la même date, le capital social a été augmenté de 275.000 € par émission de 27.500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 € chacune.

1.2 Analyse des résultats, de la situation financière et de l'endettement de la Société

Il n'y a pas eu de changement significatif dans les comptes de la Société au cours de l'exercice écoulé.

1.3 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

La Société a rempli ses missions statutaires à un niveau satisfaisant.

1.4 Activités de la Société en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice et compte tenu de son objet social, la Société n'a exercé aucune activité en matière de recherche et de développement.

1.5 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la date de clôture de l'exercice.

1.6 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société prépare un programme d'émission d'un emprunt obligataire intitulé Euro Medium Term Note Programme qui fait l'objet d'un prospectus déposé auprès des autorités luxembourgeoises en vue d'inscription de ce programme à la bourse du Luxembourg. Ce programme est garanti par la société mère, mBank SA.

2. Filiales et participations

2.1 Prise de participation ou de contrôle

En application de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous indiquons que la Société ne possède aucune filiale et n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, le contrôle d'aucune société ayant son siège social en France.

2.2 Cession de participations

La Société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice.

2.3 Sociétés contrôlées

La Société ne détient le contrôle d'aucune société.

2.4 Actionnariat de la Société

Le capital de la Société est détenu à 99,99% par mBank SA.

3. Participation des salariés au capital

La Société n'emploie pas de salariés.

4. Informations sociales et environnementales

4.1 Informations sociales :

Comme indiqué ci-avant la Société n'emploie pas de salariés.

4.2 Informations environnementales :

L'activité de la Société étant purement financière n'a pas d'impact sur l'environnement.

4.3 Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable :

La Société est un véhicule créé exclusivement en vue de l'émission d'emprunts obligataires et de la mise à disposition des fonds empruntés auprès de sa société mère. Elle n'a de ce fait aucune relation avec les tiers.

5. Résolutions soumises à l'assemblée générale annuelle

5.1 Présentation des comptes et des résultats

Le chiffre d'affaires de l'exercice est de 158.703 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 161.808 euros.

Le résultat d'exploitation ressort négatif pour 3.104 euros.

Après prise en compte :

- de produits financiers pour 39.836.109 euros
- de charges financières pour 39.929.675 euros

le résultat courant avant impôt ressort négatif pour 96.670 euros.

Enfin en l'absence d'impôt sur les bénéfices, le résultat de l'exercice ressort négatif également pour 96.670 euros.

5.2 Décomposition des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance

En application des dispositions des articles L. 441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le solde des dettes fournisseurs des exercices clos le 31 décembre 2014 et 2015 :

Echéances fournisseurs	Echéances de 1 à 30 jours	Echéances de 31 à 60 jours
Au 31.12.2014	36.081,00	-
Au 31.12.2015	39.645,00	-

5.3 Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels de l'exercice écoulé tels qu'ils vous ont été présentés et de bien vouloir affecter la perte de l'exercice s'élevant à 96.670 euros au compte de report à nouveau dont le solde débiteur sera ainsi porté à 181.923 euros.

En conformité des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la Société n'a pas distribué de dividendes au titre des trois précédents exercices.

5.4 Dépenses non déductibles fiscalement

En conformité des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts nous vous précisons que les comptes annuels ne contiennent pas de dépenses et charges non déductibles au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts.

6. Liste des mandats sociaux

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice écoulé :

- Monsieur Olivier Leo Köpke, président-Directeur général jusqu'au 16 décembre 2015 puis président du directoire :
 - Administrateur, département trésorerie de mBank S.A.
 - Membre du conseil de surveillance de mLeasing Sp. z.o.o.
 - Director, Head of CEE ALM, Group Treasury, Commerzbank
- Monsieur Marcin Piotr Zajac, administrateur jusqu'au 16 décembre 2015 :
 - Vice-Director, Debt Corporate Markets de mBank S.A.
- Madame Marie-Claire Ouziel, administrateur jusqu'au 16 décembre 2015 puis membre du directoire :

- Managing Director, Financial Institutions Advisory, Commerzbank
 - Administrateur, Commerzbank Holding France
- Monsieur Karol Prażmo, membre et président du conseil de surveillance à compter du 16 décembre 2015 :
- Administrateur, département trésorerie de mBank S.A.
 - Membre du conseil de surveillance de mLeasing Sp. z.o.o.
- Monsieur Wojciech Chmielewski, membre et vice-président du conseil de surveillance à compter du 16 décembre 2015 :
- Administrateur, Investor Relations & Group Strategy Department
 - Membre du conseil de surveillance de mFactoring S.A.
 - Membre du conseil de surveillance de mLocum S.A.
 - Membre du conseil de surveillance de Dom Maklerski mBanku S.A.
 - Membre du directoire de MLV 45 sp. z o.o.
 - Membre du directoire de MLV 45 sp. z o.o. sp. k.
 - Membre du directoire de BDH Development sp. z o.o.
- Monsieur Paweł Szczepaniak, membre du conseil de surveillance à compter du 16 décembre 2015 :
- Néant

7. Rémunération des mandataires sociaux

La Société n'a versé aucune rémunération ni n'a attribué d'avantage d'aucune sorte aux mandataires sociaux au cours de l'exercice écoulé jusqu'au 16 décembre 2015.

A compter du 16 décembre 2015, le conseil de surveillance a fixé la rémunération des mandataires sociaux comme suit :

- Monsieur Olivier Leo Köpke, président du directoire : rémunération mensuelle de 3.000 €
- Madame Marie-Claire Ouziel, membre du directoire : rémunération mensuelle de 3.000 €
- Monsieur Karol Prażmo, président du conseil de surveillance : rémunération mensuelle de 1.000 €
- Monsieur Wojciech Chmielewski, vice-président du conseil de surveillance : rémunération mensuelle de 1.000 €

-ooOoo-

Après vous avoir fait entendre les rapports du commissaire aux comptes, nous soumettrons successivement à vos suffrages les résolutions dont il vous sera préalablement donné lecture.

Fait le 15 février 2016
Le directoire

Two handwritten signatures in black ink. The first signature is a stylized, cursive mark that appears to be 'D'. The second signature is a more complex, cursive mark that appears to be 'D. J. J.'.

mFinance France

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 500.000 €
Siège social : 23 rue de la Paix – 3 place de l'Opéra – 75002 Paris
449 370 584 RCS Paris

Rapport du Président du conseil de surveillance sur l'organisation et les procédures de contrôle interne

(Exercice social clos le 31 décembre 2015)

Cher Actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, il m'appartient en tant que Président du conseil de surveillance de mFinance France (la « Société ») de rendre compte dans le présent rapport des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil (I), ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par votre Société (II), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

1. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Il convient en premier lieu de rappeler que l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2015 a décidé de modifier le mode de gestion et d'administration de la société en adoptant la formule à directoire et conseil de surveillance en lieu et place de la formule à conseil d'administration mise en place lors de la constitution de la société. Compte tenu de cette modification, je vous présenterai donc les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil de surveillance (1.1.), le compte rendu de l'activité du conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé (1.2.), ses travaux préparatoires (1.3.), et enfin l'évaluation de ses membres (1.4.).

1.1 Modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil de surveillance

Composition du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est composé de trois membres, Monsieur Karol Prażmo, Monsieur Wojciech Chmielewski et Monsieur Pawel Szczepaniak.

Monsieur Karol Prażmo, Monsieur Wojciech Chmielewski et Monsieur Pawel Szczepaniak ont été nommés par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2015 pour une durée de trois années qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2017.

Fonctionnement du conseil de surveillance

Les modalités d'organisation et de fonctionnement du Conseil de surveillance sont précisées aux articles 17 et 18 des statuts de la Société par les dispositions suivantes :

Article 17 - Conseil de surveillance

17.1 Le conseil de surveillance est composé de trois (3) membres au moins et de cinq (5) au plus.

Les membres du conseil de surveillance sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires pour une durée de trois (3) années qui expire lors de l'assemblée annuelle statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat.

Les membres du conseil de surveillance peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

17.2 Le conseil de surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion de la Société par le directoire.

17.3 Le conseil de surveillance peut conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Article 18 - Bureau et délibérations du conseil de surveillance

18.1 Le conseil de surveillance nomme, parmi ses membres personnes physiques, un Président et un vice-Président qui sont chargés de convoquer le conseil de surveillance et d'en diriger les débats.

Le Président et le vice-Président exercent leurs fonctions pendant une durée qui ne peut excéder la durée de leur mandat de membre du conseil. Ils sont rééligibles. Le conseil peut les révoquer à tout moment.

Le conseil de surveillance peut nommer un secrétaire, dont il fixe la durée des fonctions. Ce secrétaire peut être choisi en dehors des membres du conseil.

18.2 Le conseil de surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins une fois chaque trimestre dans les quinze jours qui suivent la remise du rapport périodique du directoire.

Le conseil de surveillance est convoqué par le Président, ou par le Vice-Président en cas d'absence du Président, ou encore sur celle du tiers de ses membres. Les réunions du conseil de surveillance se tiennent soit au siège social, soit en tout autre endroit en France ou à l'étranger, indiqué sur la convocation.

La convocation est adressée aux membres du conseil par tout moyen écrit, y compris par voie électronique, cinq jours au moins avant la date de la réunion. Cette convocation contient l'ordre du jour de la réunion.

Tout membre du conseil de surveillance pourra dispenser le conseil de le convoquer à une séance dont il connaîtrait déjà la date. La présence d'un membre du conseil de surveillance ou sa représentation à une réunion vaudra dispense de convocation.

18.3 *Il est tenu un registre de présence qui est signé par les membres du conseil de surveillance participant à la séance.*

18.4 *Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des membres du conseil de surveillance en fonction est nécessaire.*

Toutefois, dans le respect des dispositions légales et réglementaires, le règlement intérieur établi par le conseil de surveillance peut prévoir, pour les décisions qu'il détermine, que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du conseil qui participent à la réunion du conseil par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant leur identification et garantissant leur présence effective.

18.5 *Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante. Si deux membres seulement assistent à la réunion, les décisions doivent être prises à l'unanimité.*

18.6 *Les membres du directoire sont convoqués aux séances du conseil de surveillance mais ne disposent que d'une voix consultative.*

18.7 *Les délibérations du conseil de surveillance sont constatées par des procès-verbaux signés par le Président et par le Secrétaire ou par la majorité des membres présents. Ils sont établis sur un registre spécial tenu au siège social.*

En outre, le conseil, dans sa séance du 16 décembre 2015 a adopté un règlement intérieur venant préciser les modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil.

1.2 Compte-rendu de l'activité du conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 d'une durée de douze mois, le conseil d'administration s'est réuni quatre fois.

Les réunions du conseil d'administration ont porté sur les points suivants :

- Approbation de l'émission d'un emprunt obligataire, délégation à conférer au président du conseil d'administration et approbation d'une convention ; arrêté des comptes sociaux clos le 31 décembre 2014 et convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 5 mars 2015. (*Conseil d'administration du 16 février 2015*).

- Approbation de l'émission d'un emprunt obligataire, délégation à conférer à un membre du conseil d'administration (*Conseil d'administration du 27 juillet 2015*).
- Approbation du rapport semestriel d'activité (*Conseil d'administration du 17 septembre 2015*).
- Approbation d'un projet d'augmentation de capital et de modification du mode d'administration et de direction de la Société ; convocation d'une assemblée générale extraordinaire (*Conseil d'administration du 24 novembre 2015*).

En outre, le conseil de surveillance s'est réuni une fois, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2015, pour délibérer sur les points suivants :

- Nomination du Président et du Vice-Président du conseil de surveillance, fixation de leur rémunération ; nomination des membres du directoire, fixation de leur rémunération ; nomination du Président du directoire ; adoption du règlement intérieur du conseil de surveillance.

1.3 Travaux préparatoires aux réunions du Conseil d'administration

- a) Modalités d'accès des administrateurs à l'information nécessaire à leur participation aux réunions du conseil

Les administrateurs peuvent consulter l'ensemble des documents sociaux à l'adresse du siège social.

- b) Organisation et fonctionnement des comités

Il n'y a pas eu de comités particuliers mis en place par le conseil d'administration ni par le conseil de surveillance.

1.4 Evaluation des membres du conseil de surveillance

Les principes d'évaluation des membres du conseil de surveillance visent principalement à assurer aux actionnaires que les membres du conseil de la Société ont une véritable compétence pour assurer leur fonction.

Ce sujet fait partie des préoccupations du Président du conseil de surveillance et relève des méthodes de travail en vigueur dans le groupe. Chaque membre du conseil de surveillance dispose à ce jour d'une expérience de plus de plusieurs années et d'une véritable compétence dans le secteur de l'activité de financement et de trésorerie.

2. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE

2.1.- Objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la Société ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes de l'entreprise ; et
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société. L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2.2.- Organisation générale des procédures de contrôle interne

Compte tenu de l'activité de la Société, limitée à l'émission d'emprunts obligataires et à la mise à disposition des fonds empruntés auprès de sa société mère et compte tenu de l'absence de personnel propre à la Société, la comptabilité est externalisée et l'ensemble de la documentation financière préparée par un cabinet externe.

2.2.1 Processus comptable et financier

Le contrôle interne mis en place au sein de la Société s'appuie sur les outils suivants :

- l'établissement de situations comptables trimestrielles
- une revue régulière avec le prestataire externe des points définis dans des cadres formalisés.

2.2.2 Mise en place de programmes de contrôle au niveau de la Direction générale

Les données comptables et budgétaires trimestrielles sont examinées et analysées avec le prestataire externe.

La Société assure, dans le cadre de la direction juridique du groupe et en collaboration avec ses conseils habituels, le traitement des dossiers et/ou contentieux de la Société susceptibles de générer des risques significatifs.

2.3 Dispositifs de contrôle interne spécifiques aux activités de l'entreprise

2.3.1 Assurances

La Société a souscrit à toutes les assurances nécessaires pour protéger les biens, personnes et risques de toutes natures

2.3.2 Organisation de l'élaboration de l'information financière et comptable destinée aux actionnaires

Elle est élaborée par des prestataires externes sous la supervision du directoire.

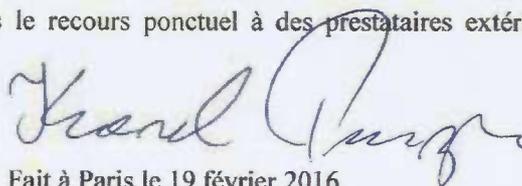
2.4 Procédures externes de contrôle

2.4.1. Commissaire aux Comptes

Il a une mission permanente et indépendante de vérifier les valeurs et documents comptables de la Société, de contrôler la conformité de la comptabilité aux règles en vigueur, ainsi que de vérifier la concordance avec les comptes annuels et la sincérité des informations données dans les rapports du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la Société.

2.4.2. Prestataires extérieurs spécialisés

La Société se réserve par ailleurs le recours ponctuel à des prestataires extérieurs spécialisés.



Fait à Paris le 19 février 2016

Karol Prażmo
Président du conseil de surveillance

COMPTES ANNUELS

SA M FINANCE FRANCE

23 rue de la Paix
75002 PARIS

Exercice clos le 31/12/2015

APE : 6420Z

SIRET : 44937058400020

Bilan actif

	31/12/2015 Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2015 Net	31/12/2014 Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similai				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 207 306 107		1 207 306 107	1 689 463 808
Autres immobilisations financières				
	1 207 306 107		1 207 306 107	1 689 463 808
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	41 459		41 459	37 893
Autres créances	28 810		28 810	28 810
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	416 665		416 665	138 723
Charges constatées d'avance (3)	5 729		5 729	5 027
	492 663		492 663	210 452
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations	6 698 145		6 698 145	8 852 134
Ecart de conversion actif	22 081 277		22 081 277	3 687 871
TOTAL GENERAL	1 236 578 191		1 236 578 191	1 702 214 265
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			11 026 968	513 393 990
(3) Dont à plus d'un an (brut)			4 890	9 218

Bilan passif

	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital	500 000	225 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	16 433	16 433
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-85 253	-74 465
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-96 670	-10 787
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	334 510	156 180
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	112 460	18 184
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	112 460	18 184
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 214 116 712	1 698 334 126
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	318	7
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 645	36 081
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	5 729	
TOTAL DETTES	1 214 162 404	1 698 370 214
Ecarts de conversion passif	21 968 816	3 669 687
TOTAL GENERAL	1 236 578 191	1 702 214 265
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 203 094 634	1 184 361 761
(1) Dont à moins d'un an (a)	11 067 770	514 008 453
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	318	7
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2015 France	31/12/2015 Exportations	31/12/2015 Total	31/12/2014 Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	158 703		158 703	150 298
Chiffre d'affaires net			158 703	150 298
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			2	
Total produits d'exploitation (I)			158 704	150 298
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			161 069	143 156
Impôts, taxes et versements assimilés			739	497
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			161 808	143 653
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-3 104	6 644
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			39 835 346	29 805 757
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			763	565
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			39 836 109	29 806 322
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			2 248 266	1 579 365
Intérêts et charges assimilées (4)			37 681 357	28 244 028
Différences négatives de change			52	361
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			39 929 675	29 823 753
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-93 565	-17 432
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-96 670	-10 787

Compte de résultat (suite)

	31/12/2015 Total	31/12/2014 Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	39 994 814	29 956 619
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	40 091 483	29 967 407
BENEFICE OU PERTE	-96 670	-10 787
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	39 835 346	29 805 757
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ANNEXE

Au bilan avant répartition du 31 décembre 2015 dont le total est de € 1 236 578 191 et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant une perte de € (96 670). Le chiffre d'affaires inclus dans le compte de résultat est de 158 703 €.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a pour activité l'émission d'emprunts obligataires afin de mettre à disposition les fonds empruntés auprès de sa société mère.

FAITS SIGNIFICATIFS

La société M Finance a procédé le 16 décembre 2015 à une augmentation de capital de 275 000 € via l'émission de 27 500 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10€.

En 2015, l'emprunt obligataire de la première tranche EUR a été remboursé pour 500 000 000 € de valeur nominale. Et le même jour, la société mFinance a été remboursé d'un prêt pour 497 770 000€.

Suite à l'abandon de la parité EUR/CHF, l'entité subit des pertes qui sont occasionnées principalement sur la réévaluation du CHF.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au plan comptable général défini par le règlement ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 (en lieu et place du règlement N°99-03 du 29/04/1999) et en application du Code de Commerce, articles L123-12 à L123-24.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des Comptes Annuels.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1. Opérations en devises

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères à la clôture des comptes sont converties et comptabilisées en euro sur la base du dernier cours de change au 31 décembre 2015.

Les dettes, créances, disponibilités en devises hors zone Euro figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises hors zone Euro à ce dernier cours est inscrite dans le poste "écart de conversion".

En cas de pertes latentes, une provision pour perte de change est constituée.

Au 31 décembre 2015, les écarts de conversion actif et passif s'élèvent respectivement à 22 081 277 € et 21 968 816 €. Une provision pour risque de change a été constatée pour la différence entre ces écarts soit 112 460 €. En effet, il a été considéré que s'agissant d'opérations symétriques (emprunt et mise à disposition de fonds pour le même montant, la même devise et la même échéance), le risque de perte de change figurant en écart de conversion actif était couvert par le gain de change en écart de conversion passif.

2. Notion de résultat courant

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant.

3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent au 31 décembre 2015 à 19 502 € et sont uniquement liés à la mission de contrôle légal des comptes de la société. Ce montant comprend une provision de 13 200 € relative aux honoraires Ernst&Young conformément à la lettre de mission.

ANNEXE

4. Prêts

Les prêts sont valorisés à leur valeur nominale.

En date du 12 octobre 2015, la société M Finance SAS a été remboursée en totalité d'un prêt accordé le 12 octobre 2012 pour 497 770 000 €.

Au 31 décembre 2015, les intérêts courus relatifs aux conventions de prêt conclues avec la société mBank S.A. s'élèvent à :

- prêt CHF conclu en octobre 2013 : 1 063 939 €,
- prêt CZK conclu en décembre 2013 : 29 810 €,
- prêt EUR conclu en avril 2014 : 8 946 918 €,
- prêt EUR conclu en novembre 2014 : 986 301 €.

Les intérêts courus du prêt conclu en octobre 2012 ont été remboursés en totalité pour 13 750 000 €.

5. Prime de remboursement

La prime de remboursement est amortie par fractions égales au prorata de la durée de l'emprunt quelque soit la cadence de remboursement.

En date du 12 octobre 2015, la prime de remboursement relative au prêt conclu en octobre 2012 a été remboursée pour 2 230 000€.

Au 31 décembre 2015, les amortissements constatés sur les primes de remboursement s'élèvent :

- prime de remboursement sur l'emprunt obligataire CHF conclu en octobre 2013 : 375 149 €,
- prime de remboursement sur l'emprunt obligataire EUR conclu en avril 2014 : 1 369 425 €,
- prime de remboursement sur l'emprunt obligataire EUR conclu en novembre 2014 : 688 213 €.

6. Obligations

Emprunt EUR

La société a contracté au cours de l'exercice 2012 un emprunt obligataire avec prime de remboursement d'un montant de 2 milliards d'euros. Les principales caractéristiques de la première tranche sont les suivantes :

ANNEXE

- Valeur nominale : 500 000 000 € ;
 - Prix d'émission : 497 770 000 € ;
 - Prime de remboursement : 2 230 000 € ;
 - Intérêts : les intérêts sont calculés annuellement au taux de 2,75 % ;
 - Date d'émission : 12 octobre 2012 ;
 - Durée : jusqu'au 12 octobre 2015 ;
 - Amortissement des obligations : les obligations seront amorties intégralement in fine.
- En date du 12 octobre 2015 cet emprunt obligataire a été intégralement remboursé pour 500 000 000 € de valeur nominale.

Emprunt CHF

La société a contracté au cours de l'exercice 2013 un emprunt obligataire avec prime de remboursement d'un montant de 2 milliards d'euros. Les principales caractéristiques de la première tranche sont les suivantes :

- Valeur nominale : 200 000 000 CHF valorisé à la date de clôture à 184 586 987€ ;
- Prix d'émission : 198 967 000 CHF valorisé à la date de clôture à 183 633 757 € ;
- Prime de remboursement : 1 033 000 CHF soit 840 931 € ;
- Intérêts : les intérêts sont calculés annuellement au taux de 2,50 % ;
- Date d'émission : 8 octobre 2013 ;
- Durée : jusqu'au 8 octobre 2018 ;
- Amortissement des obligations : les obligations seront amorties intégralement in fine.

Au 31 décembre 2015, les intérêts courus s'élèvent à 1 063 939 €.

Emprunt CZK

La société a contracté au cours de l'exercice 2013 un emprunt obligataire avec prime de remboursement d'un montant de 2 milliards d'euros. Les principales caractéristiques de la première tranche sont les suivantes :

- Valeur nominale : 500 000 000 CZK valorisé à la date de clôture à 18 502 757 € ;
- Prix d'émission : 500 000 000 CZK valorisé à la date de clôture à 18 502 757 € ;
- Intérêts : les intérêts sont calculés annuellement au taux de 2,32 % ;
- Date d'émission : 6 décembre 2013 ;
- Durée : jusqu'au 6 décembre 2018 ;
- Amortissement des obligations : les obligations seront amorties intégralement in fine ;
- Aucune prime d'émission n'a été contractualisée.

ANNEXE

Au 31 décembre 2015, les intérêts courus s'élèvent à 29 810 €.

Emprunt EUR

La société a contracté au cours de l'exercice 2014 un emprunt obligataire avec prime de remboursement d'un montant de 2 milliards d'euros. Les principales caractéristiques de la première tranche sont les suivantes :

- Valeur nominale : 500 000 000 € ;
- Prix d'émission : 496 095 000 € ;
- Prime de remboursement : 3 905 000 € ;
- Intérêts : les intérêts sont calculés annuellement au taux de 2,375 % ;
- Date d'émission : 1er avril 2014 ;
- Durée : jusqu'au 1er avril 2019 ;
- Amortissement des obligations : les obligations seront amorties intégralement in fine.

Au 31 décembre 2015, les intérêts courus s'élèvent à 8 946 918 €.

Emprunt EUR

La société a contracté au cours de l'exercice 2014 un emprunt obligataire avec prime de remboursement d'un montant de 2 milliards d'euros. Les principales caractéristiques de la première tranche sont les suivantes :

- Valeur nominale : 500 000 000 € ;
- Prix d'émission : 495 615 000 € ;
- Prime de remboursement : 4 385 000 € ;
- Intérêts : les intérêts sont calculés annuellement au taux de 2 % ;
- Date d'émission : 26 novembre 2014 ;
- Durée : jusqu'au 26 novembre 2021 ;
- Amortissement des obligations : les obligations seront amorties intégralement in fine.

Au 31 décembre 2015, les intérêts courus s'élèvent à 986 301 €.

ANNEXE**7. Dettes fournisseurs à la clôture de l'exercice écoulé**

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, vous trouverez ci-après la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au 31 décembre 2015.

Echéance des dettes fournisseurs en euros

	<u>0 à 30 jours</u>	<u>31 à 60 jours</u>
Honoraires Primexis	14 760 €	
EY	13 200 €	
DENTONS	11 685 €	

8. Constitution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de la marge réalisée sur les refacturations des coûts supportés par MFINANCE à MBANK S.A.

Le 4 octobre 2012, la société MFINANCE a conclu un contrat de refacturation pour les coûts engagés dans le cadre de la mise à disposition du prêt en EUR à la société MBANK S.A. Ces coûts sont refacturés pour partie avec marge.

Le 25 septembre 2013, la société MFINANCE a conclu un contrat de refacturation pour les coûts engagés dans le cadre de la mise à disposition du prêt en CHF à la société MBANK S.A. Ces coûts sont refacturés pour partie avec marge.

Le 22 novembre 2013, la société MFINANCE a conclu un contrat de refacturation pour les coûts engagés dans le cadre de la mise à disposition du prêt en CZK à la société MBANK S.A. Ces coûts sont refacturés pour partie avec marge.

Le 24 mars 2014, la société MFINANCE a conclu un contrat de refacturation pour les coûts engagés dans le cadre de la mise à disposition du prêt en EUR à la société MBANK S.A. Ces coûts sont refacturés pour partie avec marge.

Le 20 novembre 2014, la société MFINANCE a conclu un contrat de refacturation pour les coûts

ANNEXE

engagés dans le cadre de la mise à disposition du prêt en EUR à la société MBANK S.A. Ces coûts sont refacturés pour partie avec marge.

Au 31 décembre 2015, le montant total refacturé à MBANK S.A s'élève à 158 703 €.

9. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

10. Tableau de financement**Tableau de financement (en €)**

	2015	2014
Résultat net	(96 670)	(10 787)
Provisions et Amortissements	2 248 266	1 579 365
Capacité d'autofinancement	2 151 596	1 568 577
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 148 966)	(1 565 771)
Augmentation de capital	275 000	
Flux de trésorerie des opérations d'exploitation	277 631	2 807
Disponibilités au 1er janvier	138 716	135 909
Disponibilités au 31 décembre	416 347	138 716
Variation de trésorerie	277 631	2 807

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
CADRE A			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement (I)			
Autres postes d'immos incorporelles (II)			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agenc. et aménag. construct			
Installations tech., matériel et outillage indus			
Installations générales, agenc. et aménag. div			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalen			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 689 463 808	18 729 950	39 739 102
Total IV	1 689 463 808	18 729 950	39 739 102
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	1 689 463 808	18 729 950	39 739 102

IMMOBILISATIONS

	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
CADRE B				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. gén. agenc., aménag., constr.				
Instal. tech., matériel et outillage industrie				
Instal. générales, agencements et aménag. di				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et info. mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III				
Immobilisations financières				
Particip. évaluées par mise en équival.				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immos financières		540 626 754	1 207 306 107	1 207 306 107
Total IV		540 626 754	1 207 306 107	1 207 306 107
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		540 626 754	1 207 306 107	1 207 306 107

AMORTISSEMENTS

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développ. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagement				
Install. techniques, matériel et outillage in				
Install. générales, agencements et aménag				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobi				
Emballages récupérables et divers				
Total III				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)				

	Dot. diff. de durée	Dot. mode dégressif	Dot. am. fisc. exc.	Rep. diff. de durée	Rep. mode dégressif	Rep. am. fisc. exc.	Mouv. net am. fin ex.
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement/dévol. (I)							
Autres immo. incorp. (II)							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Install. techniques, matériel et outilla							
Install. générales, agenc. et aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique,							
Emballages récupérables et divers							
Total III							
Frais S/titres participation (IV)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)							

	Mt. net début d'ex.	Augmentation	Dot ex. aux amort.	Mt. net fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Prime de remboursement des obligations	8 852 134		2 153 989	6 698 145

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début d'ex.	Augmentations Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers, pétro				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour Implantation à l'étranger av. 0				
Provisions fiscales pour Implantation à l'étranger ap. 0				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	18 184	94 277		112 460
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II	18 184	94 277		112 460
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
Total III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	18 184	94 277		112 460
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		94 277		
Dotations et reprises exceptionnelles				

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant	A 1 an au plus	A plus d'1 an
	De l'actif immobilisé			
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	1 207 306 107	11 026 968	1 196 279 138
	Autres immobilisations financières			
	De l'actif circulant :			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	41 459	41 459	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	28 810	28 810	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupes et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	5 729	839	4 890
	Total	1 207 382 105	11 098 076	1 196 284 029
	(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	500 000 000		
	(2) Prêts et avances consenties aux associés			

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	1 214 116 712	11 026 968	703 089 744	500 000 000
	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit : (1)				
	– à 1 an maximum à l'origine	318	318		
	– à plus de 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	39 645	39 645		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	5 729	839	4 890	
	Total	1 214 162 404	11 067 770	703 094 634	500 000 000
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	500 000 000			
	(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
27683900 – DEPO ACCR. INT S3 T1 CZK	29 810	29 045
27684000 – DEPO ACCR. INT S2 T1 CHF	1 063 939	958 731
27684500 – DEP ACCR INTEREST S1 T1 EUR		3 051 370
27684600 – DEP ACCR.INTEREST S4 T1 EUR	8 946 918	8 946 918
27684700 – DEP ACCR.INTEREST S5 T1 EUR	986 301	986 301
27685000 – CAP PREMIUM S1 T1 EUR		1 651 626
27685100 – CAP PREMIUM S2 T1 CHF	375 149	206 963
27685200 – CAP PREMIUM S4 T1 EUR	1 369 425	588 425
27685300 – CAP PREMIUM S5 T1 EUR	688 213	61 785
	13 459 755	16 481 162
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
41810000 – FAE MBANK SA	41 459	37 893
	41 459	37 893
Autres créances		
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général	13 501 214	16 519 054

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
16883400 – ACCR INTEREST NOTES T1		3 051 370
16883500 – ACCR INT NOTES S2 T1 CHF	1 063 939	958 731
16883600 – ACCR INT NOTES S3 T1 CZK	29 810	29 045
16883700 – ACCR INT NOTES S4 T1 EUR	8 946 918	8 946 918
16883800 – ACCR INT NOTES S5 T1 EUR	986 301	986 301
	11 026 968	13 972 364
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40824000 – CPS ACCRUED FEES	10 200	8 472
40825000 – PWC ACCRUED FEES	13 200	13 200
40826000 – LOVELLS ACCRUED FEES	11 685	14 409
	35 085	36 081
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	11 062 053	14 008 446

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Différentes catégories	COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
	Valeur au début d'exercice	nominale en fin d'exercice	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions ordinaires	10,00	10,00	22 500	27 500	0	50 000

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts	1 207 306 107	
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations	1 207 306 107	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	41 459	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	41 459	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	416 665	
Total VMP & Disponibilités	416 665	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes		

Les produits financiers incluent des intérêts sur les prêts accordé à MBANK S.A pour un montant de 39 835 346 €.

TABLEAU DES ECARTS DE CONVERSION

	Montant
Sur immobilisations financières	21 968 816
Sur dettes financières	-22 081 277
TOTAL	-112 461

Les immobilisations financières correspondent aux prêts en CHF (183 633 595 €) et en CZK (18 502 757 €).

Les dettes financières correspondent aux emprunts en CHF (184 586 987 €) et en CZK (18 502 757 €).

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Capitaux N-1 après résultat et avant AGO	156 180
- Distributions	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	156 180
Variations du capital social	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
Variations des autres postes	
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	156 180
Variations du capital social	275 000
Variations du compte de l'exploitant	
Variations des primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
Variations des écarts de réévaluation	
Variations des réserves légales, statutaires, contractuelles et autres	
Variations des réserves réglementées	
Variations du report à nouveau	-10 787
Variations des subventions d'investissement et des provisions réglementées	
-Affectation du résultat N-1 en capitaux propres (hors distribution)	10 787
Variation en cours d'exercice	275 000
Capitaux propres à la clôture de l'exercice avant résultat	431 180
Résultat de l'exercice	-96 670
Capitaux propres à la clôture de l'exercice après résultat	334 510

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MBANK S.A

Forme : SA

Au capital de : 168 955 696 PLN

Adresse du siège social :

Senatorska 18-0950 VARSOVIE POLOGNE

TABLEAU DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Capital en fin d'exercice					
Capital social	225 000	225 000	225 000	225 000	500 000
Nombre d'actions ordinaires	22 500	22 500	22 500	22 500	50 000
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)		47 478	138 369	150 298	158 703
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-24 525	164 980	810 802	1 568 577	2 151 596
Impôts sur les bénéfices			1 212		
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-24 525	21	26 932	-10 787	-96 670
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-1,09	7,33	36,04	69,71	43,03
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-1,09	0,00	1,20	-0,48	-1,93
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					



Ernst & Young et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

mFinance France

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société mFinance France, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que :

- votre société n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification des informations sociales, environnementales, et sociétales présentées dans le rapport de gestion, prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce ;
- les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

Paris-La Défense, le 7 mars 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Claire Rochas

mFinance France

MONTANT DES HONORAIRES VERSES AU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent au 31 décembre 2015 à 19.502 € et sont uniquement liés à la mission de contrôle légal des comptes de la société. Ce montant comprend une provision de 13.200 € relative aux honoraires Ernst&Young conformément à la lettre de mission.

mFinance France

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport de gestion contenu dans le présent rapport présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquels elle est confrontée.

Paris le 7 avril 2016



Oliver Koepke
Président du Directoire